

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

Le Petit Havre

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone: 14.80
Secrétaire Général: TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

ABONNEMENTS

Table with columns for subscription rates: Three Months, Six Months, One Year. Locations include Le Havre, Seine-Inférieure, l'Europe, l'Oise et la Somme, and Union Postale.

A propos de la Défense DES PLACES FORTES

Nos lecteurs liront avec intérêt l'article suivant, que le général de Lacroix, dont la compétence est bien connue, vient de publier dans le Temps:
La presse allemande a annoncé à plusieurs reprises l'investissement prochain de Verdun et sa prise rapide, grâce aux mortiers géants qui, en peu de jours, avaient réduit les forts de Liège, de Namur et d'Anvers.

n'est pas superflu d'en construire de bétonnées.
Les forts de Verdun, comme tous ceux qui, en France et à l'étranger, ont été construits ou transformés depuis l'emploi des obus à explosifs dans la guerre de siège, présentent des analogies avec ceux d'Anvers. Il ne s'ensuit pas que la défense de la place en soit compromise, parce que Verdun ne ressemble pas à la forteresse de Brialmont. La place a une solide et nombreuse garnison, et n'a pas attendu la guerre pour y mettre en œuvre les moyens de résistance préconisés par le général Langlois et la Revue du Génie, et dont la nécessité avait été reconnue. Ces moyens ont été complétés et renforcés depuis le commencement des hostilités.

Au point de vue des canons, on peut être rassuré. Verdun a une artillerie qui lui permettra de répondre aux engins allemands. Le tout est de savoir l'employer, et le gouverneur le saura. Je m'abstiendrai de toute précision à cet égard. Mais l'opinion que j'émetis n'est pas une conception de pure imagination et de confiance irraisonnée; elle repose sur des données exactes et connues de nos artilleries.

Ma conclusion est que Verdun, en son état actuel, serait capable de résister aux attaques allemandes si elles devaient se produire, et cette éventualité me paraît infiniment peu probable à l'heure présente.

Ayons toujours confiance.
Général DE LACROIX.

Comment Paris fut sauvé

Paris, 27 novembre.

Un correspondant de l'Agence Havas, revenant du front, raconte la bataille qui se déroula du 5 au 10 septembre dans la vallée de l'Ourocq et dont le résultat heureux sauva Paris de l'invasion.
Depuis Mons et Charleroi, l'armée franco-anglaise se repliait en combattant. Les deux armées, malgré les pertes subies, étaient intactes et leur liaison intime formait l'axe de la défense.

Notre quartier général est au Raincy, aux portes mêmes de Paris. En face, nous avons seulement le 4^e corps de réserve allemand consistant l'extrême flanc de la garde de von Kluck. Aussi, l'armée du général Manoury constituait l'armée de Paris, peut-être le seul déploiement en toute liberté dans la direction de Châteaufort sans que l'ennemi modifiât sa marche.

Les lignes suivantes du général Langlois font ressortir la divergence d'opinion qui le séparait du général Bellet, et aussi de tant d'autres esprits avisés: « Il faut bien comprendre que la force de résistance réside beaucoup plus actuellement dans l'invisibilité et dans l'étendue des surfaces protégées par des objectifs nombreux et relativement faibles, que dans les accumulations de bétons et de cuirasses; celles-ci trouveront toujours un engin qui en aura raison; elles n'auront jamais qu'une valeur transitoire, de courte durée... Le temps n'est pas éloigné où l'on comprendra qu'aux forts bétonnés et cuirassés, il est préférable de substituer de grands ouvrages offrant de longues lignes, d'un profil léger, s'étendant mutuellement en profondeur, bien protégés par de grandes surfaces de défenses accessoires, appuyées en arrière par un grand nombre de bouches à feu masquées. »

A propos du siège de Port-Arthur, la Revue du Génie, en 1907, s'engageait dans la voie ouverte par le général Langlois.
« De l'action de l'artillerie japonaise sur les batteries russes, aussi bien permanentes (bétonnées) que temporaires (en terre avec abris blindés ordinaires) on peut conclure que les batteries temporaires souffraient plus que les batteries bétonnées, mais que la réparation des traverses bétonnées est beaucoup plus difficile que celle des abris ordinaires et que pour mettre les voutes bétonnées en état de résister aux gros projectiles, on serait conduit à des dépenses très élevées. En somme, ne vaut-il pas mieux, par suite, remplacer les batteries bétonnées par des batteries temporaires dont le nombre pourra être accru dans de grandes proportions? On en laisserait une partie sans être armées, ce qui permettrait, quand l'ennemi aurait réglé son tir sur une batterie d'en cinquer les canons pour les transporter dans une batterie voisine non occupée. Toutes les batteries devant être invisibles, on se demande s'il

« Si l'Allemagne n'était pas victorieuse »

Les Allemands eux-mêmes commencent à admettre la possibilité de la défaite. Le correspondant à Berlin de l'Evening Post, de New-York, dit que, trois fois dans la même journée, les journaux de Berlin ont fait usage de l'expression: « Si l'Allemagne n'est pas victorieuse ». Il dit aussi que, dans les dernières trois semaines, les ruses et les places publiques de Berlin ont changé d'aspect. On y rencontre plus de soldats. Tous sont partis sur le front. Et il ajoute que l'Allemagne a été maintenue contrainte d'appeler les réserves ayant une valeur inégale pour combler les vides de ses armées en campagne.

LA GUERRE 116^e JOURNÉE COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Les Troupes alliées ont franchi l'Yser. Reims bombardée pendant la visite des Journalistes des pays neutres.

Paris, 27 Novembre, 15 heures.

Dans la journée du 26, la canonnade ennemie s'est ralentie partout. Deux attaques d'infanterie contre les têtes de pont que nous avons jetées sur la rive droite de l'Yser, au Sud de Dixmude, ont été repoussées facilement.

Aucune action sur le reste du front en Belgique et jusqu'à l'Oise, ni sur l'Aisne, ni en Champagne; toutefois Reims a été bombardée assez violemment pendant la visite des journalistes des pays neutres.

Dans l'Argonne, quelques attaques d'infanterie ont abouti à la perte et à la reprise de quelques tranchées.

Les effectifs engagés n'ont jamais atteint un bataillon.

Le terrain perdu et regagné n'a jamais dépassé vingt-cinq mètres.

Sur les Hauts-de-Meuse et dans les Vosges, rien à signaler.

Paris, 23 heures.

Journée calme. Rien à signaler.

Official Report of the French Government

Nov. 27th - 3 p. m.

Yesterday the cannonading of the enemy has slackened down everywhere. Two

L'Action des Flottes Anglo-Françaises

Bordeaux, 27 novembre.

Le Bulletin officiel de la Marine annonce qu'en Méditerranée les escadres franco-anglaises continuent à bloquer l'Adriatique et les Dardanelles. Elles protègent les côtes d'Égypte et le canal de Suez.

Dans le Nord, les bâtiments anglais et français ont procédé à une reconnaissance des batteries allemandes établies le long du littoral belge.

Les croiseurs allemands du Pacifique ne paraissent pas avoir quitté les eaux chiliennes depuis le combat du 11 novembre.

Navire coulé par une mine

Londres, 27 novembre.

L'Amirauté annonce qu'une mine a fait sauter au large de Grimsby le navire charbonnier Karlowa, allant à Oran. L'équipage a été débarqué à Grimsby.

Fausse Nouvelle accueillies par des rires

Paris, 27 novembre.

Un correspondant revenant du front déclare que les populations et les troupes de Compiègne et de Soissons ont accueilli par un éclat de rire les fausses nouvelles venues de Paris sur l'occupation de ces deux villes et leur occupation par les troupes allemandes.

On assure que Compiègne et Soissons n'ont couru à aucun moment depuis de longs jours le moindre danger.

La population civile de Compiègne vague à ses occupations habituelles avec une belle ignorance de la guerre.

Soissons, quoique soumis au bombardement intermittent de l'artillerie lourde est suffisamment défendu pour que les habitants ne ressentent pas la ville. Le correspondant déclare, quoique tenu à une très grande réserve à ce sujet qu'il peut certifier que toutes les mesures sont prises pour que les Allemands n'aient pas tenté de franchir l'Aisne à nouveau. Les Allemands sont à ce sujet certainement mieux renseignés que certains semeurs de panique à Paris et ailleurs.

Réouverture de la Bourse aux Valeurs

Paris, 27 novembre.

Le ministre des finances a fixé au 7 décembre la réouverture de la Bourse de Paris, pour les opérations au comptant.

A propos de l'Attaque de Friedrichshafen

Berne, 27 novembre.

infantry attacks against the heads of the bridges which we had thrown over the right bank of the Yser, South of Dixmude, have been repulsed easily.

No action on the remainder of the front in Belgium and as far as the Oise, nor in the Aisne, nor in Champagne; however Reims has been violently bombed during the visit of the newspaper's correspondents of the neutral countries.

In the Argonne, several attacks of the foe's infantry resulted in the loss and recapture of some trenches; the forces engaged did not exceed one battalion.

The lost and gained ground did not exceed a distance of twenty-five meters. In the Meuse and in the Vosges, nothing to mention.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

(Nous ne publions les communiqués allemands qu'à titre documentaire et sous toutes réserves — nos lecteurs les redresseront d'eux-mêmes à l'aide des communiqués authentiques qui précèdent.)

Berlin, 25 novembre.

Les navires anglais n'ont pas renouvelé hier leurs expéditions contre la côte.

La situation sur le front Ouest reste inchangée. Nous avons fait quelques progrès à Arras.

En Prusse orientale, nos troupes ont repoussé toutes les attaques russes. La contre-attaque russe dans la direction de Lovicz-Strikow-Brzezany a échoué; et dans la direction de Czesochowa, les Russes se sont brisés sur notre front.

Un Prisonnier notable

Copenhague, 27 novembre.

L'écuyer du roi de Saxe a été capturé en Pologne.

LES PERTES PRUSSIENNES

Londres, 27 novembre.

On mande de Copenhague au Morning Post que, selon les nouvelles listes officielles allemandes, les pertes prussiennes s'élevaient maintenant à 610 000 tués, blessés ou disparus.

Les pertes bavaroises, wurttembergiennes et saxonnes ne sont pas comprises dans ces listes.

Les Allemands protestent

Amsterdam, 27 novembre.

On mande de Berlin que l'Association médicale allemande a élevé des protestations indignées contre les condamnations prononcées à Paris contre les majors allemands qui furent accusés de pillage.

L'Aviateur Briggs

Londres, 27 novembre.

Suivant une dépêche de Berne, publiée par le Daily News, le commandant Briggs, le héros du raid de Friedrichshafen, a été transféré en automobile, à l'hôpital militaire de Weingarten.

Sa blessure est très légère.

La Censure chez les Allemands

Copenhague, 27 novembre.

On mande de Berlin que la censure sur les événements qui se déroulent sur le front oriental devient de plus en plus rigoureuse.

Il est interdit aux correspondants de guerre en Pologne d'envoyer des communications quelconques à leurs journaux.

Archiduc Autrichien décoré

Amsterdam, 27 novembre.

Le kaiser a décoré l'archiduc autrichien Leopold Salvator, inspecteur de l'artillerie, pour les services qu'il a rendus à l'armée allemande les batteries autrichiennes de 305.

DANS L'ARMÉE BAVAROISE

Berlin, 27 novembre.

Le prince Charles de Bavière, quatrième fils du roi Louis III, a reçu le commandement du 146^e corps.

Le Maréchal von der Goltz a été frappé par une balle

Berlin, 27 novembre.

Le représentant du Hamburgischer Correspondent, ayant rendu visite au maréchal von der Goltz, à Bruxelles, a remarqué qu'il était blessé au visage.

Il paraît qu'il traversait un endroit découvert, après une visite à des tranchées, quand il fut frappé par une balle.

Dixmude REPRIS PAR LES ALLIÉS

Le Daily Mail apprend d'une source qu'il déclare digne de foi, que Dixmude a été reprise par les alliés.

Les navires marins français attaquent vivement la ville pendant la nuit de mardi et rejettent les Allemands au-delà de trois lignes de tranchées.

L'ennemi n'a pu capter de s'y maintenir qu'après avoir épuisé l'eau qui les remplissait à l'aide de leurs marmites de campagne.

Le 29 novembre, les marins accablant leur succès entrèrent à Dixmude avec leurs mitrailleuses.

Les Allemands furent repoussés et ne cessèrent leur retraite qu'après avoir laissé entre les marins et eux près de neuf kilomètres.

LA RETRAITE ALLEMANDE SERAIT PROCHAINE dit un Colonel ennemi

Saint-Omer, 27 novembre.

Un colonel allemand fait prisonnier a déclaré que l'état-major allemand devait faire de gros efforts cette semaine pour tenter de percer les lignes des alliés. Il ajouta que s'ils ne réussissaient pas avant le 29 novembre, les Allemands battraient en retraite.

Comme on doutait de ses affirmations, il insista en disant: Vous pouvez me fusiller si, le 29 novembre, mes prévisions ne se sont pas réalisées.

Copenhague, 27 novembre.

Le rédacteur militaire du Berliner Tageblatt écrit que l'armée allemande n'a pas l'intention d'établir ses quartiers d'hiver dans la région de l'Yser, parce que l'engagement d'un résultat définitif est en désaccord avec les principes de la guerre moderne tels que les comprennent les Allemands.

LA DÉBACLE ALLEMANDE EN POLOGNE

Paris, 27 novembre.

D'après une note officielle il se confirme que la contre-offensive russe entre la Vistule et la Warta place dans une situation extrêmement difficile les corps allemands qui s'étaient avancés sur Dęziny à l'est de Lodz.

Les succès des Russes sur le front antichinois continuent. Les Russes auraient fait prisonniers le 25 novembre deux régiments entiers.

UNE PROPOSITION INATTENDUE

Petrograd, 27 novembre.

Cinquante mille prisonniers autrichiens de race slave internés à Kioff ont demandé à échanger leur uniforme contre des uniformes russes et à partir sur le front prussien.

LA RÉSISTANCE DES SERBES

Nisch, 26 novembre.

Le combat du 24, sur le front Lazarevatz-Mionia, continue. La lutte sur l'aile gauche de ce front et sur la position Sud-Est de Lazarevatz a été particulièrement acharnée.

Jusqu'à présent, aucun résultat définitif n'est atteint. Même dans la journée, le combat près de Rogatchava avec une colonne ennemie a tourné à l'avantage des Serbes.

Autrichiens refoulés par les Monténégrins

Cettigné, 26 novembre.

Huit bataillons autrichiens ont été repoussés par les brigades monténégrines sur la Drina. Les vainqueurs ont fait tous leurs efforts pour chasser les Monténégrins de leurs positions.

Ceux-ci les ont repoussés en leur infligeant de grandes pertes. Ils les ont poursuivis enlevant un matériel considérable et de nombreux prisonniers.

La Triple-Entente et la Serbie

Sofia, 26 novembre.

Les représentants de la Triple-Entente ont rendu visite au président du Conseil.

Ils lui ont exprimé leur satisfaction des déclarations faites à la Sobranie. Ils en ont informé immédiatement leur gouvernement respectif.

LES SERBES SECOURUS

Berlin, 27 novembre.

Une dépêche du Times, de Sofia annonce que 15 régiments russes avec 70 barques de munitions sont arrivés dans la ville serbe de Rodoujevit sur le Danube.

Une Décision de la Porte

Amsterdam, 27 novembre.

Un télégramme officiel de Constantinople dit que le ministre des finances a déclaré que les coupons de l'emprunt de 1909 ne seront payables qu'aux porteurs se présentant à l'office central du ministère des finances à Constantinople.

TUÉS PAR UNE MINE

Bari, 27 novembre.

Quatre ouvriers apercevant près du rivage de Saint-Gregoire, à cinq kilomètres de Bari, une mine flottante, l'un d'eux tenta de la prendre, mais la mer était agitée et provoqua l'explosion de la mine; quatre hommes furent tués.

M. POINCARÉ remet la Médaille Militaire AU GÉNÉRALISSIME

« La France poursuivra jusqu'au bout, avec le persévérant concours de ses alliés, l'œuvre de libération européenne commencée. »

(Discours du Président de la République.)

Visitant le quartier général avec les présidents des Chambres, le président du Conseil et le ministre de la guerre, M. Poincaré, président de la République, a remis au général Joffre la médaille militaire, simple et glorieuse médaille, emblème des plus hautes vertus militaires que portent avec la même fierté les généraux illustres et les modestes soldats.

« Veuillez voir dans cette distinction, — a dit le président de la République au général Joffre, — le témoignage de la reconnaissance nationale. »

M. Poincaré rendit alors hommage aux qualités du général Joffre qui ne se démentent jamais, à son esprit d'organisation, d'ordre et de méthode, à sa sagesse froide sachant toujours parler à l'improvvisé; à sa force d'âme que rien n'ébranle, à sa sérénité dont l'exemple salutaire répand partout la confiance et l'espoir.

M. Poincaré ne sépara pas du général Joffre, dans ses félicitations, ses fidèles collaborateurs du quartier général, absorbés comme lui dans une tâche sacrée, — ni surtout les admirables troupes de tout le front des Vosges à la mer du Nord, sur laquelle le désir du général Joffre lui-même est de reporter une part de l'honneur qu'il a mérité.

« Dans les dernières semaines, a dit M. Poincaré, vous avez consolidé cet, vous avez prolongé, par la défense des Flandres, la brillante victoire de la Marne. Et grâce à votre heureuse impulsion, tout a conspiré à vous assurer de nouveaux succès, notamment une parfaite unité de vues dans le commandement, une solidarité active entre les armées alliées, et plus particulièrement une incomparable énergie morale d'où se dégage l'âme française, et qui met en mouvement tous les ressorts de l'armée, irrésistible force de l'ideal qui, depuis le début de la campagne, a permis à nos forces de développer leurs qualités acquises, d'en gagner de nouvelles, de s'adapter à l'organisation défensive sans perdre de mordant, de se perfectionner sans le feu de l'ennemi en conservant leur entrain, leur fougue et leur bravoure. »

M. Poincaré déclara ensuite que les actes de dévouement et de courage, quotidiennement accomplis, démontrent, lorsqu'ils seront connus, que la France n'est jamais une armée plus belle, plus consciente de ses devoirs, se confondant d'ailleurs avec la France elle-même qui se leva tout entière, sans exception de partis ou de conditions sociales, pour repousser l'agression perfide et préméditée.

Toutes les vies individuelles sont prêtes à s'offrir devant l'intérêt général.

M. Poincaré envoya un souvenir ému aux membres du Parlement, morts ou blessés sur le champ de bataille et qui ne furent pas moins jaloux de partager l'élan sublime.

Le président ajouta que ni les deuil, ni les horreurs de la guerre n'attédirent l'enthousiasme des troupes, au contraire, la constance de la nation et n'ébranleront sa volonté.

La France a éprouvé tous les moyens d'épurer l'humanité cette catastrophe sans précédent; elle sait que pour en éviter le retour, elle doit, d'accord avec ses alliés, en abolir définitivement les causes.

« Sans peine de désavoir toute notre histoire, nous n'avons pas le droit de répudier notre séculaire mission de civilisation et de liberté. »

M. Poincaré a terminé en proclamant qu'une victoire indéfinie et qu'une paix précaire exposeraient demain le genre français à de nouvelles insures de cette barbarie raffinée qui prend le masque de la science pour mieux assouvir ses instincts dominants.

La France poursuivra jusqu'au bout, avec le persévérant concours de ses alliés, l'œuvre de libération européenne commencée, sans trouver ensuite, sous les auspices de ses morts, une vie plus intense dans la gloire, la concorde et la sécurité.

Les Services Postaux aux Armées

Un Conseil des ministres, M. Thomson a indiqué que le service des correspondances aux armées s'améliore journellement. Les lettres arrivent plus vite, les paquets et les objets recommandés parviennent régulièrement.

Fière Réponse du Mikado au Kaiser

Guillaume II, qui se sait capable de toutes les infamies, a osé proposer à l'empereur du Japon de trahir ses alliés et de conclure la paix avec l'Allemagne. Il était prêt à accepter toutes les conditions du Japon et ne lui en posait qu'une seule que le Japon accepta: la Russie. Rien que cela. Le déshonneur, c'est-à-dire une chose intangible que le kaiser ignore aussi complètement que ses ministres.

Le Mikado releva l'insulte. Il ne se borna pas dans sa réponse au message de Guillaume II, à décliner catégoriquement les propositions allemandes, il déclara que le jour où tomberait la dernière balle de la culture allemande en Extrême-Orient, serait un des plus glorieux de l'histoire japonaise.

Ce n'est pas tout. Le Mikado ajouta que Guillaume II, qui viola le traité de neutralité de la Belgique, signé par la Prusse elle-même, s'est trompé lourdement en croyant que le Japon capable de commettre de pareils crimes.

Il envoya la lettre qu'il avait reçue du Kaiser... à l'ambassadeur d'Angleterre. Quelques jours après, les Japonais s'emparèrent de Kiao-Tcheou, et faisaient tomber la « dernière balle de la culture allemande en Extrême-Orient. »

(1) Général Bellet: les Régions fortifiées.

LE HAVRE

Morts au Champ d'Honneur

M. Pierre Casimir Sautreuil, cavalier au 7e chasseurs, dont les parents habitent le Havre, comte de la République, a été tué à l'ennemi. Frappé le 5 novembre après d'Ypres, il est mort à l'hôpital de Popperinghe (Belgique), le 20 novembre.

Il avait été mis à l'ordre du jour pour sa brillante conduite, dans les termes suivants: « Le cavalier Sautreuil, du 7e chasseurs, porteur d'une dépêche urgente pendant le combat du 5 novembre, a été atteint sur la ligne d'une balle dans le ventre. A fait preuve d'un courage et d'une abnégation remarquables en faisant effort pour sortir cette dépêche de sa poche et en la donnant à transmettre à ceux qui venaient le secourir, pour que sa mission fut remplie ».

La famille Manger, de notre ville, vient d'être officiellement informée que Maurice-Mary Manger, âgé de vingt et un ans, soldat au 75e d'infanterie, demeurant 41, rue Flore, s'est mort au champ d'honneur, entre le 14 et le 20 septembre, au combat de la forêt de Broton, dans la Marne.

L'un de ses frères, Georges Manger, capitaine au 43e régiment d'artillerie, est actuellement sur le front; un autre est également mobilisé.

M. le capitaine Jean Kappler, de Caen, du 216e d'infanterie, tué à la bataille de Nanteuil-le-Haudouin, le 7 septembre. Le capitaine Kappler avait épousé Mlle Edith Gast, fille de M. le pasteur Henri Gast, de Honen, et niece de M. René Perrotte, maire de Caen.

M. Louis Gardet, soldat au 21e colonial, fils de M. Gardet, négociant et conseiller municipal à Pont-Audemer, a été tué au combat de Maricourt le 27 septembre.

Médaille Militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire:

M. Kuhn, sergent au 36e régiment d'infanterie;

M. Guenard, 2e canonnier servant au 43e régiment d'artillerie; atteint de deux blessures, dont une grave, a continué son service de brancardier jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent;

M. de Michel, sergent au 120e régiment d'infanterie.

Les Prisonniers

M. Emile Caumont, journalier, demeurant rue de Normandie, 214, soldat au 120e régiment d'infanterie dont on était sans nouvelles depuis le 13 septembre, vient de faire connaître à sa famille qu'il est prisonnier. Il se trouve actuellement à Niederwellingern, près de Cassel.

Maurice Cressent, demeurant à Torretot, vient d'informer sa famille qu'il a été fait prisonnier au fort du camp des Romains et qu'il est prisonnier à Grafau (Basse-Bavière). On était sans nouvelles depuis le 4 septembre.

Louis Liot, réserviste au 120e d'infanterie, de Fécamp, fait prisonnier le 18 septembre, est interné au camp de Zossen. Il dit qu'il y a 15,000 prisonniers et se plaint du manque de confort.

Préparation Militaire

Le Comité de l'Association amicale des anciens élèves de l'école supérieure, à l'avenue d'Informer, les anciens élèves suivant les cours de la prochaine séance aura lieu dimanche, au Sand de Tourneville, de 8 à 11 heures.

Les Oeufs frigorifiés

Nul n'ignore que le prix des oeufs a considérablement augmenté, en raison même de leur rareté sur les marchés, résultat dû à la destruction d'un grand nombre de volailles et aussi à la consommation importante d'oeufs qui est faite dans les hôpitaux militaires.

Pour répondre aux nécessités de la consommation, le steamer anglais *Hobby-Grange* vient d'apporter de Nanking (Chine) au Havre, 7,710 caisses d'oeufs frigorifiés. C'est, croyons-nous, la première fois, qu'une aussi grande quantité d'oeufs est importée, grâce aux procédés frigorifiques, dans notre port.

M. MOTET DÉPARTISTE

On nous communique la lettre suivante:

Le Havre, le 26 novembre.

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez bien voulu, dans *Le Havre* du 31 octobre et *Le Petit Havre* du 1er novembre, publier ma lettre relative aux quelques critiques que je suggérais à la lecture du *Moratorium* du 29 octobre.

D'autres que moi se sont émus des dispositions du dit et, dans votre numéro de ce matin, vous publiez un avis indiquant que « M. Poincaré a signé un décret suspendant jusqu'au 31 décembre l'application des paragraphes 2 et 3 de l'article 2 et le paragraphe 2 de l'article 3 du décret du 27 octobre, instaurant transitoirement une procédure spéciale pour la présentation des effets commerciaux, leur revirement judiciaire contre le débiteur principal. Vous ajoutez que « cette suspension permettra au gouvernement d'examiner les vœux tendant à ce que le débiteur offrant à se libérer par des paiements partiels ne soit pas exposé à des poursuites. »

C'est très bien et c'est déjà un point d'accès, mais il y en a d'autres, tout aussi sérieux à mon avis, que j'ai fait ressortir dans ma lettre du 31 octobre, et que je demande à répéter ici:

1° L'inégalité du traitement qui ressortait du décret du 27 octobre en ce qui concernait la situation du débiteur principal, exposé à des poursuites, et celle du tireur et de l'endosseur qui, eux, étaient mis provisoirement à l'abri de poursuites;

2° Le droit — abusif — selon moi, qui était conféré au banquier de classer d'emblée parmi les débiteurs « de mauvaise volonté » des gens dont la situation est tout à fait intéressante et qui ont besoin entre tous de la sollicitude des pouvoirs publics.

1° J'entends ceux qui, bien que n'étant pas mobilisés, ont plusieurs enfants sous les drapeaux et se trouvent ainsi privés ou de leur soutien ou de leurs collaborateurs.

2° Ceux dont la profession est notablement paralysée et arrêtée par la guerre, comme les professions dites libérales, par exemple, les marchands et tout ce qui se rattache aux objets de luxe, etc.

On répondra que le Tribunal appréciera. C'est vrai. Mais alors tous ceux qui se trouvent dans les deux cas que je viens d'énumérer auront à se défendre, tandis qu'ils devraient être protégés de plano par les mesures exceptionnelles sagement prises par le gouvernement et qui s'imposent d'ailleurs comme conséquence de l'état de guerre.

Il est incontestable que l'inégalité est grande parmi les citoyens en question et qu'ils sont anxieux de voir combler les lacunes du décret du 27 octobre précité. Je compte à nouveau sur votre amabilité pour insérer cette lettre, et vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.

Un de vos lecteurs assidue,

UN CHARBONNIER ANGLAIS

coulé par un Sous-Marin allemand

Judi, le bruit se répandait dans notre port qu'un sous-marin allemand, opérant à proximité de nos côtes, avait coulé un steamer charbonnier.

La nouvelle était exacte et voici dans quelles conditions l'événement s'est produit: Jeudi matin, vers huit heures, on a entendu un tir d'artillerie. Fécamp une vive canonnade venant du large.

A une heure et demie, on vit l'explosion de ce bombardement, car on eut arriver dans le port de Fécamp deux embarcations chargées de marins anglais.

M. Jérôme Malandain, vice consul des Îles Britanniques, se rendit auprès d'eux et il apprit que ces hommes avaient appartenu au navire charbonnier *Primo*, steamer de 2,000 tonnes, qui se rendait à Rouen, venant de Newcastle, avec un chargement de houille. Le *Primo* se trouvait à environ 6 milles du cap d'Antifer, à 7 h. 45, lorsque, près de lui, émergea le sous-marin allemand U-27; l'équipage du *Primo* fut sommairement abandonné sur le champ, un délai de cinq minutes lui était accordé.

Les hommes, au nombre de dix-huit, embarqués et s'éloignèrent dans deux chaloupes; quelques minutes plus tard, une vingtaine de coups de canon étaient tirés par le sous-marin et le *Primo* coulait.

L'administrateur de la marine a reçu la notification du capitaine de *Primo*; l'équipage fut aussitôt expédié au Havre par les soins de M. le vice-consul.

Des contre-torpilleurs français, avisés de cet acte audacieux, s'efforcèrent de donner la chasse à ce sous-marin, qui peut-être n'est pas seul à inquiéter les navires fréquentant notre région.

Même à Prix égal

Prenez de préférence vos médicaments à la Pharmacie Principale, 28, place de l'Hôtel-de-Ville, et 2, rue Lévesque.

Cette pharmacie modèle, grâce à son association avec la Grande Pharmacie des Halles Centrales, peut délivrer à des prix très réduits des médicaments d'une pureté absolue.

Un Gilet en Peaux de Lapins

La grave préoccupation du moment est d'assurer à nos vaillants une sérieuse protection contre les rigueurs du prochain hiver. Chacun, selon ses moyens, s'efforce de fabriquer des vêtements variés, chauds et résistants.

Une de nos concitoyennes, Mlle Motin, demeurant rue Michel-Yvon, 25, vient de réaliser un gilet des plus confortables en utilisant des peaux de lapins. Nous exposons ce gilet dans nos vitrines et Mlle Motin se tient à la disposition des personnes qui auraient besoin de renseignements pour la fabrication de gilets de ce genre.

Avia aux Navigateurs

Des boîtes, de différentes formes et couleurs, avec flamme et pavillons et lampes, ont été envoyés, ont été signalés dans la Manche au ministre de la marine.

Les capitaines des navires français et patrons pêcheurs devront signaler, dans l'intérêt de la défense nationale, toute détection qui leur serait de ces boîtes suspectes au cours de leur navigation et de leur pêche.

Canons pris à l'ennemi

Depuis le début des hostilités un certain nombre de pièces d'artillerie et de caissons pris à l'ennemi ont été dirigés sur notre ville.

Mardi dernier, un obusier allemand a été dirigé vers notre ville. On a vu un grand nombre de nos concitoyens ont pris le nom de ce canon, le Docteur-Coustaure devant les bureaux de l'artillerie, où il resta pendant un certain temps avant d'être dirigé vers le fort.

CAFÉ DE MALT KNEIPP

MAISON FRANÇAISE P. MAUREL, Fabricant Propriétaire, à JOUVIS. Remplace la Chicorée. (308)

OBSÈQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat de 2e classe ROUCEN (Georges-Ferdinand), du 312e régiment d'infanterie, 206 compagnie, né le 23 avril 1887, à Tourbes (Hérault), auront lieu le 28 novembre, à 9 heures du matin, à l'hôpital temporaire n° 1 (Massillon).

Les obsèques du soldat Séraphin LEFÈVRE, du 24e territorial, domicilié au Havre, rue Lefèvreville, 6, auront lieu le samedi 28 novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 bis.

FAITS DIVERS LOCAUX

En vertu d'un mandat d'arrêt de Pont-l'Évêque du 25 novembre, un nommé SYRAN Terré, dit Aristide, âgé de 30 ans, demeurant rue de la Cité-Havraise, 17, a été mis à la disposition du parquet du Havre, jeudi. Il est inculpé d'abus de confiance.

Judi après-midi, vers trois heures et demie, une collision s'est produite sur la ligne des tramways de Grands-Bassils, entre un car de cette ligne et un camion appartenant à la Société Nouvelle de Transports, conduit par le charretier Eugène Lecher. Le tablier avant du car fut déformé et les deux charretiers du camion brisés. Personne ne fut blessé.

Une nommée Philomène Lefebvre, âgée de 41 ans, domestique, demeurant rue Hilaire-Colomb, 31, a été arrêtée jeudi après-midi, pour vol d'effets de propreté de sa patronne Mme Gourvest, demeurant rue Sully, 15.

TRIBUNAUX

Justice de Paix du 2e Arrondissement du Havre

Réquisitions militaires

Une des obligations — et non des moins onéreuses — que les événements actuels font peser sur les particuliers plus lourdement que de coutume, consiste dans les réquisitions militaires auxquelles ils sont soumis. Le droit de faire appel aux habitants pour suppléer à ses besoins, n'est pas de ceux qu'on puisse discuter, et certes personne ne songe à se soustraire à ce devoir de patriotisme. Mais en permettant à l'armée de se procurer par ce moyen tout ce qui lui est nécessaire, la loi du 3 juillet 1871 a voulu assurer aux citoyens, qui le fournissent, la juste rémunération de la perte qu'ils subissent. Une Commission nommée par le ministre de la guerre est chargée d'évaluer les indemnités dues aux personnes qui ont fourni des prestations. Ces évaluations doivent fatalement donner naissance à des conflits et c'est un conflit de ce genre que vient de trancher M. le juge de paix du deuxième arrondissement du Havre.

L'Administration militaire, pour effectuer les nombreux transports de fournitures à notre armée, réquisitionna à maintes reprises les chevaux, voitures et charretiers des camionneurs havrais, auxquels elle offrit en

suite des indemnités basées sur un tarif fixé uniformément à 0,88 de l'heure pour une voiture attelée et conduite par un charretier. En vain, les camionneurs intéressés firent-ils observer que cela représentait, à raison de neuf heures de travail, un peu moins de 8 francs par jour, sur lesquels ils avaient à payer à leur charretier le salaire ordinaire de 6 francs, et que les 2 francs de supplément ne pouvaient couvrir la dépense entraînée par la fourniture et l'entretien pour une journée de travail d'un cheval et d'une voiture. L'Administration militaire ayant maintenu son offre de 0,88 par heure, force fut de saisir du conflit M. le juge de paix, qui vint de rendre un jugement posant le principe sur lequel doivent être calculées les indemnités et établissant un tarif qui sera intéressant de connaître pour les réquisitions futures.

Attendu, dit en substance ce jugement, que si les réquisitions de l'autorité militaire ne doivent jamais être pour les particuliers une source de pertes, il ne faut pas que ceux-ci ne soient pas, d'un autre côté, infligés à ceux-ci une perte. C'est cependant le résultat qui se produirait si on appliquait aux camionneurs du Havre les tarifs établis par l'Administration militaire.

En conséquence, le Tribunal a fixé de la façon suivante les tarifs pour la fourniture des chevaux et voitures attelés ou non: Pour une voiture avec son collier, l'heure 0 fr. 50; pour un cheval, l'heure 0 fr. 45; pour un charretier, l'heure 0 fr. 60; soit au total pour une voiture attelée avec son charretier, l'heure 1 fr. 55.

Ce qui fait ressortir la journée de 9 heures de travail évalue à 13 fr. 95 au lieu des 7 fr. 92 qui étaient offerts.

Plaidant pour les camionneurs: M. Lévairey, avocat.

En raison des circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

De la part de: M. Léon DURAND, officier mécanicien à la Compagnie Transatlantique, son mari.

M. Robert et Daniel DURAND; Mlle Léona et Simone DURAND, ses enfants; M. et Mme Adolphe SOREL, de Trouville, ses parents; M. et Mme Victor DURAND, ses beaux-parents; Mlle Thérèse SOREL, sa sœur; Mlle Blanche DURAND; M. et Mme Raymond DURAND, ses beaux-parents; M. et Mme Louis JAHIN et leurs enfants; M. et Mme SOREL; M. et Mme Jules DURAND; M. Ferdinand THIEBAUT; M. Jean LESEALIER, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme A. RISAUULT; M. et Mme Louis et Edouard et son fils; M. Gaston SOREL et ses enfants; M. et Mme Veuve BARRAY, ses oncles, tantes, cousins et cousines; La Famille et les Amis.

En raison des circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

De la part de: M. Victor PETITPAS; M. et Mme Alexandre MEISSE et leurs enfants; Mlle Victoria PETITPAS; Mlle Louise PETITPAS; M. et Mme Victor PETITPAS et leurs enfants; M. et Mme Julien PETITPAS et leurs enfants; M. et Mme Paul LEBRATON et leurs enfants; Mlle Aurélie PETITPAS; M. et Mme Paul GUEROUT et leurs enfants; et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, services et inhumation de: Monsieur Victor-Edouard PETITPAS, Maire de Rouleville, Délégué Cantonal.

Remerciements

Les familles CHAUMIER, GIRAL, BRÉTON, LACHÈVRE, CONSOLIN, RONIN DART remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, services et inhumation de: Madame Veuve CHAUMIER, Née LE GUÉRANNIC.

De la part de: M. Paul COISY, sa veuve; M. Maurice COISY; Mlle Suzanne COISY, ses enfants; M. et Mme Paul COISY, sa mère, ses enfants, Philéas et les Amis. Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service funéraire de: Paul-François COISY, Soldat au 74e Régiment d'Infanterie.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES de 35 fr. Bicyclettes "Tourista" 165' entièrement équipées à

DECES

Du 27 novembre. — Suzanne CROCHEMORE, 3 ans, rue Suffren, 15; Marcel MOLE, 52 ans, camionneur, rue d'Après-Manneville, 10; Virginie DUCHÈME, veuve HOLLEY, 62 ans, sans profession, rue Foubert, 45; Gaston MOUTAN, 33 ans, sans profession, rue La Perouse, 3; Aron FILJAN, 23 ans, émigré, Hospice; Mathurine LEROUX, veuve LE GALL, 70 ans, sans profession, Hospice; Marie HAZARD, veuve LECORNIER, 37 ans, sans profession, passage Dubois, 1; Marie LE PERFF, 72 ans, sans profession, rue du Grand-Croissant, 42; Charles COLOMBEL, 6 ans, rue d'Arcole, 17; POMMIER, mort-né (masculin), rue Saint-Jacques, 19.

MILITAIRE

Brun KRIESSBACH, 28 ans, soldat au 5e chasseurs, troupes allemandes, domicilié à Berlin, Hospice Général.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne initiée au deuil porte à mourir à domicile. TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, TEL. 14.04

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux obsèques, services et inhumation de: Mademoiselle Aimée-Marie BROZEC, décédée le 26 novembre 1914, à l'âge de 47 ans, munie des sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le samedi 28 courant, à trois heures et demie du soir, en l'église Sainte-Marie, 81, rue de la République.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Michel-Gautier, 11.

De la part de: M. Jean BROZEC, son frère; Mlle Marianne BROZEC, sa sœur; M. et Mme Joseph BROZEC et leurs enfants; M. Alde DE LALANDE, son beau-frère et sa veuve; M. et Mme Maurice BÉNAUD, née DELALANDE, ses neveu et nièce; Les Familles BROZEC, DELALANDE, BÉNAUD, SALPIN, KERABROU.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. et Mme Marcel MOLE, née DEMOUR; M. et Mme MICHEL, née MOLE, et leurs enfants; M. et Mme Alfred ANDRE et leurs enfants; Mlle Clara DEMOUR; M. et Mme HAZILLARD et leurs enfants; M. et Mme LAURY; M. et Mme Ernest LAMY et leurs enfants; M. et Mme Paul LAMY et leurs enfants; M. et Mme André LECOQ et leurs enfants; M. et Mme Louis LIOU; M. et Mme Pierre FILLER, et la personne de la Maison Marcel MOLE, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de: Monsieur Marcel MOLE, Camionneur, leur époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, âgé de 50 ans, décédé le 26 novembre, à 8 heures du soir, dans sa 53e année, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu dimanche 29 courant, à une heure et demie du soir, en l'église de Vieux. On se réunira au domicile mortuaire, rue d'Après-Manneville, 10. (37402)

M. et Mme LE PERFF, ses Frères et Sœur, et les Amis, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister aux obsèques, services et inhumation de: Mademoiselle Marie-Yvonne LE PERFF, qui auront lieu le 28 novembre, à une heure et demie du soir, en l'église Saint-François, sa paroisse.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, rue du Grand-Croissant, 42. Le présent avis tiendra lieu de lettres d'invitation.

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux obsèques, services et inhumation de: Madame Léon DURAND, Née Jeanne SOREL, décédée le 27 courant, à une heure du matin, dans sa 26e année.

Qui auront lieu le dimanche 29 courant, à une heure et quart du soir, en l'église de Sanvic, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 6, rue Dablia, Sanvic.

De la part de: M. Léon DURAND, officier mécanicien à la Compagnie Transatlantique, son mari.

M. Robert et Daniel DURAND; Mlle Léona et Simone DURAND, ses enfants; M. et Mme Adolphe SOREL, de Trouville, ses parents; M. et Mme Victor DURAND, ses beaux-parents; Mlle Thérèse SOREL, sa sœur; Mlle Blanche DURAND; M. et Mme Raymond DURAND, ses beaux-parents; M. et Mme Louis JAHIN et leurs enfants; M. et Mme SOREL; M. et Mme Jules DURAND; M. Ferdinand THIEBAUT; M. Jean LESEALIER, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme A. RISAUULT; M. et Mme Louis et Edouard et son fils; M. Gaston SOREL et ses enfants; M. et Mme Veuve BARRAY, ses oncles, tantes, cousins et cousines; La Famille et les Amis.

En raison des circonstances actuelles il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

De la part de: M. Victor PETITPAS; M. et Mme Alexandre MEISSE et leurs enfants; Mlle Victoria PETITPAS; Mlle Louise PETITPAS; M. et Mme Victor PETITPAS et leurs enfants; M. et Mme Julien PETITPAS et leurs enfants; M. et Mme Paul LEBRATON et leurs enfants; Mlle Aurélie PETITPAS; M. et Mme Paul GUEROUT et leurs enfants; et la famille remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, services et inhumation de: Monsieur Victor-Edouard PETITPAS, Maire de Rouleville, Délégué Cantonal.

Remerciements

Les familles CHAUMIER, GIRAL, BRÉTON, LACHÈVRE, CONSOLIN, RONIN DART remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, services et inhumation de: Madame Veuve CHAUMIER, Née LE GUÉRANNIC.

De la part de: M. Paul COISY, sa veuve; M. Maurice COISY; Mlle Suzanne COISY, ses enfants; M. et Mme Paul COISY, sa mère, ses enfants, Philéas et les Amis. Remercient les personnes qui ont bien voulu assister au service funéraire de: Paul-François COISY, Soldat au 74e Régiment d'Infanterie.

Le plus Grand Choix TISSANDIER 3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOITURES de 35 fr. Bicyclettes "Tourista" 165' entièrement équipées à

DECES

Du 27 novembre. — Suzanne CROCHEMORE, 3 ans, rue Suffren, 15; Marcel MOLE, 52 ans, camionneur, rue d'Après-Manneville, 10; Virginie DUCHÈME, veuve HOLLEY, 62 ans, sans profession, rue Foubert, 45; Gaston MOUTAN, 33 ans, sans profession, rue La Perouse, 3; Aron FILJAN, 23 ans, émigré, Hospice; Mathurine LEROUX, veuve LE GALL, 70 ans, sans profession, Hospice; Marie HAZARD, veuve LECORNIER, 37 ans, sans profession, passage Dubois, 1; Marie LE PERFF, 72 ans, sans profession, rue du Grand-Croissant, 42; Charles COLOMBEL, 6 ans, rue d'Arcole, 17; POMMIER, mort-né (masculin), rue Saint-Jacques, 19.

MILITAIRE

Brun KRIESSBACH, 28 ans, soldat au 5e chasseurs, troupes allemandes, domicilié à Berlin, Hospice Général.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne initiée au deuil porte à mourir à domicile. TELEPHONE 93

BIJOUX DEUIL

LELEU, 40, rue Voltaire, TEL. 14.04

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux obsèques, services et inhumation de: Mademoiselle Aimée-Marie BROZEC, décédée le 26 novembre 1914, à l'âge de 47 ans, munie des sacrements de l'Eglise. Qui auront lieu le samedi 28 courant, à trois heures et demie du soir, en l'église Sainte-Marie, 81, rue de la République.

On se réunira au domicile mortuaire, rue Michel-Gautier, 11.

De la part de: M. Jean BROZEC, son frère; Mlle Marianne BROZEC, sa sœur; M. et Mme Joseph BROZEC et leurs enfants; M. Alde DE LALANDE, son beau-frère et sa veuve; M. et Mme Maurice BÉNAUD, née DELALANDE, ses neveu et nièce; Les Familles BROZEC, DELALANDE, BÉNAUD, SALPIN, KERABROU.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. et Mme Marcel MOLE, née DEMOUR; M. et Mme MICHEL, née MOLE, et leurs enfants; M. et Mme Alfred ANDRE et leurs enfants; Mlle Clara DEMOUR; M. et Mme HAZILLARD et leurs enfants; M. et Mme LAURY; M. et Mme Ernest LAMY et leurs enfants; M. et Mme Paul LAMY et leurs enfants; M. et Mme André LECOQ et leurs enfants; M. et Mme Louis LIOU; M. et Mme Pierre FILLER, et la personne de la Maison Marcel MOLE, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de: Monsieur Marcel MOLE, Camionneur, leur époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, âgé de 50 ans, décédé le 26 novembre, à 8 heures du soir, dans sa 53e année, et vous prient de vouloir bien assister à ses obsèques et inhumation, qui auront lieu dimanche 29 courant, à une heure et demie du soir, en l'église de Vieux. On se réunira au domicile mortuaire, rue d'Après-Manneville, 10. (37402)

CIDRES NOUVEAUX

92 DÉPÔTS G^e CIDRERIE HAVRAISE 147, Bd Amiral-Mouchez Téléphone 12.07

VOTRE INTÉRÊT

est d'acheter votre EAU DE COLOGNE Aux Caves Phénix Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs 3 fr. 75 le litre, à 60 degrés 5 fr. le litre, à 80 degrés Maison unique: 115, cours de la République RHUM PHÉNIX — PHÉNIX DES RHUMS Alcool de Menthe de RICQLÈS

AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chaque.

Gardes Civiques de Renaix (Belgique) Sont priés de donner de leurs nouvelles. Ecrire à M. VAN GELDER, hôtel Rotterdam, sas de Gand (Hollande). 26 27 28 (3634)

FAMILLE BELGE cherche dans maison Chauffeur Prix modérés. Ecrire à: M. J. MALLOIRE, 32, rue Augustin-Normand. (37318)

AVIS AUX MILITAIRES

Leçons spéciales pour Brevet de Chauffeur Prix modérés. Ecrire à: M. J. MALLOIRE, 32, rue Augustin-Normand. (37318)

AVIS AUX BELGES

Allez boire la bonne Bière française à l'estaminet de la BRASSERIE ALSACIENNE, 30, rue d'Étretat. — Boeck, O. 20; sérieux, O. 35. Choucroute garnie, etc. 28.1 (3737)

Pour nos Soldats

Sacs de couchage, doublés en papier, marque Grabe. Grand choix de Chandails, Chaussettes, Gants, Moufles, en laine extra molletonnée. Gilets spéciaux pour blessés. Chaussures et Bottes de caoutchouc. Gants et leggings anglais. J. MALLOIRE, 32, rue Thiers. (37335)

RÉFUGIÉ BELGE

donne à domicile Leçons d'Anglais 1 franc l'heure Ecrire Zwaenepool, 39, rue Frédéric-Sauvage. (37312)

PERDU UN DESSUS DE CHEMINÉE

broderie, en partie brûlé. Le rapporter chez M. G. PICARD, tapissier, 41, rue d'Étretat. (37320)